

Le gouvernement du Bénin à travers le Ministre du Cadre de Vie et de Développement Durable, a signé le vendredi 16 décembre 2016, dans l'enceinte du ministère à Cotonou, un accord de partenariat avec Nature Tropicale ONG, pour la lutte contre la criminalité faunique et floristique.

« La signature du présent accord de partenariat va certainement aider au renforcement des actions sur le terrain mais surtout à faciliter la collaboration avec les parties prenantes pour une meilleure protection de nos ressources naturelles dans notre pays ». Tel est le souhait de Joséa S. Dossou-Bodjrènou, Directeur de Nature Tropicale ONG. C'était lors de la cérémonie de signature de l'accord de partenariat du gouvernement avec Nature Tropicale ONG. Rassurant le Directeur de l'ONG, José Didier Tonato, Ministre en charge du Cadre de Vie dans son adresse a mentionné que, « le travail ne fait que commencer. Les structures spécialisées de mon ministère vont collaborer avec Nature Tropicale ONG pour la mise en œuvre de ce partenariat ». Un partenariat qui va renforcer la lutte contre les crimes environnementaux au Bénin. Très présente sur le terrain, Nature Tropicale va œuvrer pour que cet objectif soit atteint. Car « depuis 2014, Nature Tropicale s'est proposée de répliquer au Bénin le modèle de projet d'application des lois sur la faune et la flore. Ce modèle est utilisé avec succès par le Réseau EAGLE (Eco Activists for Governance & Law Enforcement) dans plusieurs pays du continent », a rappelé M. Dossou-Bodjrènou. L'objectif a-t-il poursuivi, est de contribuer à la protection des espèces sauvages, surtout celles menacées, de la République du Bénin et de la sous-région contre la criminalité faunique, avec l'application plus rigoureuse des lois fauniques et floristiques afin de dissuader les potentiels braconniers et trafiquants.

Le projet intitulé «Appui à l'application des Lois sur la Faune et la Flore au Bénin» (AALF-B) a été élaboré par Nature Tropicale ONG grâce au transfert d'expériences de l'ONG Conservation Justice. Selon M. Dossou-Bodjrènou, ce programme qui est en cours a besoin d'être renforcé. Et avec l'assurance du Ministre en charge du Cadre de Vie, la collaboration des deux structures vient consolider les liens.

Le Ministre dans ses propos, a aussi témoigné de la veille citoyenne de Nature Tropicale ONG qui a permis au gouvernement de renforcer ses actions dans la lutte contre la criminalité en environnementale. En témoigne la signature de l'accord de partenariat.

Pendant la cérémonie, les réseaux des ONG spécialisés en environnement ont adressé une motion de félicitation au gouvernement pour ses nombreuses actions engagées pour la préservation de l'environnement en peu de temps. Le Ministre après avoir reçu la motion a promis le transmettre au Chef de l'Etat.